



DG/7/6 N° /2014

Rabat, le 15 septembre 2014

Note
à l'attention de Monsieur le Ministre

Objet : Evaluation des relations bilatérales entre le Maroc et Cuba.

Dans le cadre de la stratégie de rapprochement diplomatique engagée par notre pays en direction de certains Etats latino-américains et caribéens, notamment pour les amener à adopter de meilleurs sentiments à l'égard de notre Cause Nationale, et afin d'évaluer, dans ce contexte, l'avenir des relations entre le Maroc et Cuba, j'ai l'honneur de vous soumettre, ci-après, certains éléments d'appréciation en l'objet :

1/ Evolution des relations bilatérales entre le Maroc et Cuba :

- Après l'établissement des relations diplomatiques entre le Maroc et Cuba en 1960 et la nomination par notre pays de son premier Ambassadeur à la Havane, en 1962, le Maroc a rompu ces relations en 1980, suite à la décision de Cuba d'instaurer des relations diplomatiques avec la pseudo « rasd », le 21 janvier de la même année.

- Depuis lors, aucun contact n'est intervenu entre notre pays et Cuba, qui n'a cessé de marquer une position d'appui inconditionnelle aux séparatistes, qualifiée par la Havane de « devoir historique », et de renforcer la « coopération » avec la pseudo « rasd » sur le plan diplomatique et militaire pour l'élargir, par la suite, aux aspects techniques et humanitaires couvrant notamment les domaines de la formation et de la santé.

- Ce n'est que lors du Sommet du Sud, tenu à la Havane, du 10 au 14 avril 2000, que l'ancien Vice-ministre cubain des Relations Extérieures, M. Armando Guerra Menchor, avait fait part à l'ancien Ministre de la Justice, M. Omar Azziman, de la volonté de Cuba de normaliser ses relations avec le Maroc, sans qu'aucun geste concret de la part de Cuba n'ait toutefois été livré.

- Contrairement à cette déclaration de bonne intention et persistant ainsi dans sa position d'appui à la pseudo « rasd », Cuba a voté, en 2004 et 2006, en faveur de la résolution que l'Algérie a présentée sur la question du Sahara à la quatrième Commission de l'Assemblée Générale.

- En dépit de l'attitude hostile des responsables cubains à l'encontre du Maroc, notre pays a entrepris plusieurs démarches de rapprochement en direction de l'île caribéenne afin de ramener ses dirigeants à de meilleurs sentiments à l'égard, notamment, de notre Cause Nationale. Ces gestes de rapprochement se sont ainsi concrétisés par le vote, pour la première fois, en 2006, en faveur de la résolution que Cuba présente annuellement à l'Assemblée Générale des Nations Unies, depuis 1992, pour la levée de l'embargo économique et financier qui lui est imposé par les Etats-Unis.

- Ce signal fort du Maroc, qui avait accéléré la reprise des contacts avec les autorités cubaines, avait semblé avoir été bien perçu de leur part, puisqu'elles s'étaient alors engagés à adopter une certaine neutralité à l'égard du Maroc notamment sur la question du Sahara.

- C'est dans cet esprit que, depuis 2007, Cuba a tenté d'afficher une position moins hostile à l'égard du Maroc, notamment au sein du Mouvement des Non Alignés, en assurant, parallèlement,

qu'elle procéderait, dès lors, à des « déclarations plus neutres » que celles réalisées dans le passé, lors du débat annuel sur la question du Sahara, à la quatrième Commission de l'Assemblée Générale de l'ONU.

- Dans le cadre de ces mêmes contacts, les deux pays ont souvent procédé à des soutiens réciproques de candidatures à divers postes au sein d'organisations internationales.

- Cuba paraissant ainsi souhaiter une normalisation des relations diplomatiques avec le Maroc, en a exprimé la demande, par la voix de son Ministre des Relations Extérieures, M. Bruno Eduardo Rodriguez Parilla, à l'occasion d'entretiens avec l'ex-Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, M. Taïb Fassi-Fihri en marge des travaux de la 64^{ème} session de l'Assemblée Générale de l'ONU. M. Rodriguez Parilla a ainsi fait part de son « entière disposition en vue de fluidifier les relations entre la Havane et Rabat » et a invité le Maroc à « dépasser » ce qu'il a appelé « les incidents du passé ». Il a précisé que « Cuba a cherché à minimiser les relations de son pays avec la pseudo « rasd » en inscrivant cette relation sous le chapitre de la coopération technique et humanitaire ».

2/ Un pays qui continue de soutenir la pseudo « rasd » :

En dépit des diverses déclarations cubaines en faveur d'une normalisation des relations avec le Maroc, il n'en demeure pas moins que Cuba continue de poursuivre sa coopération avec la pseudo « rasd », qui se matérialise par un certain nombre d'actions visibles, comme en attestent les positions cubaines suivantes :

- Cuba procède toujours dans le cadre de larges programmes de formation, à l'endoctrinement idéologique des enfants sahraouis des camps de Tinfouf (annuellement entre 350 et 500 enfants, depuis 1976). La formation supérieure ou technique des étudiants et la présence dans les camps de Tindouf et de Rabonni de médecins cubains n'ont pas été interrompues ;
- Cuba entretient jusqu'à présent avec la pseudo « rasd » un mécanisme de dialogue de haut niveau représenté par un échange constant de visites de « hauts responsables » qui ne manquent pas de procéder à des déclarations d'appui à « l'indépendance du peuple sahraoui » et au « référendum d'autodétermination » ;
- En 2009, une école baptisée sous le nom de « Simon Bolivar » a été construite dans les camps de Tindouf, dans le cadre d'une coopération tripartite, avec le financement du Venezuela et l'assistance technique de Cuba ;
- L'ex-Vice-ministre des Relations Extérieures cubain, M. Marcos Rodriguez Costa, a déclaré en 2010 que son pays « continuera à soutenir la juste cause » de la pseudo « rasd », dans la mesure où il s'agit « d'un devoir inaliénable des révolutionnaires » ;
- Cuba a octroyé à la pseudo « rasd », en janvier 2012, dans le cadre du Programme Alimentaire Mondial (PAM), une aide composée de 530 tonnes de sucre, remise aux séparatistes à Oran lors d'une cérémonie ayant compté avec la présence de l'ex-Ambassadeur de Cuba en Algérie et d'un responsable de l'Ambassade du Venezuela accrédité à Alger. C'est la première fois qu'une telle aide, qui constitue une partie du don global accordé par Cuba au PAM (valeur totale de 2.500 tonnes de sucre) est destinée aux camps de Tindouf. L'ex-Ambassadeur cubain à Alger, M. Eumelio Caballero, a indiqué, à cette occasion, que le « peuple sahraoui... souffre de l'occupation illégale de son territoire par le Maroc » et que « sa juste cause est en accord avec les lois internationales qui défendent le droit à l'indépendance, la liberté et de rejet du colonialisme » ;
- Le 11 septembre 2012, l'Institut International du Journaliste « José Marti » de La Havane, relevant de l' « Union des Journalistes et Ecrivains Cubains » (UPEC) a décerné des diplômes à un groupe de trois étudiants sahraouis ayant finalisé une large formation en journalisme audiovisuel à Cuba, pour qu'ils se chargent de la réalisation d'un bulletin en langue espagnole à la soi-disant « RASD TV ».

Le Président de l'UPEC, M. Tubal Paez, a souligné, à cette occasion, « la disposition de Cuba de

continuer à contribuer à la lutte du peuple sahraoui » et « l'urgence de mettre un terme au blocus médiatique imposé par le Maroc »;

- L'Ambassadeur cubain à Alger, M. Eumelio Caballero, a, à nouveau, précisé, en octobre 2012, que « le peuple sahraoui peut toujours compter sur le soutien fraternel et solidaire du gouvernement, du parti et du peuple cubain » ;
- Le soi-disant « ministre » de la pseudo « rasd » pour l'Amérique latine, le dénommé Haj Ahmed Baricalah a effectué une visite à Cuba, en décembre 2012, porteur d'un « message de solidarité » du dénommé Mohamed Abdelaziz au Président cubain, M. Raul Castro, suite à l'ouragan Sandy qui avait touché l'île caribéenne à l'époque ;
- La déléguée cubaine auprès des Nations Unies, Mme Yessika Comesana, a rappelé, le 15 juin 2013, devant le Comité de Décolonisation de l'ONU, « la contribution de Cuba en faveur du développement du peuple sahraoui, notamment en matière d'éducation et de santé », en dénonçant, entre autres, « l'exploitation irrationnelle, le saccage et l'usurpation des richesses naturelles sahraouies » ;
- Le soi-disant « ambassadeur » de la pseudo « rasd » à Cuba, le dénommé Maalaenin Tkana a été félicité, fin février 2014, par le Président cubain, Raul Castro et les autorités gouvernementales cubaines à l'occasion de la célébration du soi-disant 38^{ème} anniversaire de la proclamation de la pseudo « rasd » ;
- Le nouvel Ambassadeur cubain auprès de la soi-disant « rasd » avec résidence à Alger, M. Angel Raul Barzaga Navas, a présenté les copies figurées de ses lettres de créance au dénommé Mohammed Salem Ould Salek le 27 mars 2014, en se félicitant « de l'excellent niveau des relations bilatérales » entre Cuba et la pseudo « rasd » et « des moyens de les renforcer au bénéfice des deux peuples » ;
- Le soi-disant « ministre de la santé » de la pseudo « rasd », le dénommé Mohamed lamin Daddi, qui a reçu l'Ambassadeur cubain précité, le 24 mars 2014, a remercié, à cette occasion, « le gouvernement et le peuple cubain pour les plus de 35 années de collaboration médicale dans les camps de réfugiés sahraouis et pour l'incalculable apport des universités cubaines dans la formation de plusieurs professionnels » ;
- La Présidente du Groupe d'Amitié parlementaire Cuba/Algérie, Mme Kenia Serrano, a réitéré le 05 avril 2014, que « Cuba appuie le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination », en exprimant son « admiration » pour la « fermeté du peuple sahraoui face à l'occupation marocaine » ;
- Le soi-disant « président » de la pseudo « rasd », le dénommé Mohamed Abdelaziz a effectué une visite de travail à Cuba les 02 et 03 juin 2014 et s'est entretenu à cette occasion avec le président cubain, M. Raul Castro. Ils auraient « constaté l'excellent niveau des relations entre les deux pays et réaffirmé la volonté de dynamiser la coopération ». cette visite a, en outre, été marquée par de nombreuses rencontres bilatérales au plus haut niveau avec diverses autorités gouvernementales cubaines et les dirigeants du parti au pouvoir ;
- Des journées de solidarité avec le peuple et le gouvernement cubains ont été organisées dans la soi-disant « wilaya de Auserd », le 23 juillet 2014, avec la présence des membres de la brigade médicale cubaine opérant dans les camps sahraouis ;
- Cuba a accordé, le 10 septembre 2014, une nouvelle aide humanitaire, composée de plusieurs tonnes de sucre, dans le cadre du Programme Alimentaire Mondial (PAM), destinée aux camps de Tindouf. Depuis 2013, Cuba a ainsi offert à la représentation du PAM à Alger, un total de 1776 tonnes de sucre destinés à la pseudo « rasd » ;
- A l'ensemble de ces éléments s'ajoute le fait que Cuba reste plus proche que jamais du

Venezuela, et que ces deux pays semblent mener des actions de coordination en matière d'assistance et d'appui idéologique qu'ils apportent aux séparatistes de la pseudo « rasd » dans le cadre de la « révolutionnaire bolivarienne comme alternative au néolibéralisme et à l'impérialisme ».

3/ un pays qui semble cependant vouloir changer de cap et adopter une politique d'ouverture :

Bien que Cuba ait, jusqu'à présent, maintenu une ligne idéologique « révolutionnaire castriste » de gauche radicale, il n'en demeure pas moins que ce pays semble avoir amorcé une certaine ouverture, en libéralisant progressivement son économie et en rompant peu à peu son isolement diplomatique. L'île caribéenne maintient aujourd'hui des relations diplomatiques avec 191 Etats, à l'exception de notre pays, des Etats-Unis et d'Israël. Cette ouverture cubaine a encouragé plusieurs pays, notamment les capitales européennes, à normaliser leurs relations diplomatiques avec l'île caribéenne, ce, au regard des éléments suivants :

- **Sur le plan interne :**

- Arrivé au pouvoir en 2008, Raul Castro, s'est distingué de la politique de son frère, Fidel Castro, en établissant une ouverture à la fois économique et démocratique qui, bien que limitée, demeure significative pour un des derniers régimes communistes au monde. Il a entamé, le 24 février 2013, un second mandat de cinq ans à la tête des Conseils d'Etat et des Ministres de la République de Cuba. A en croire les promesses de Raul Castro sur la limitation des mandats des dirigeants (deux fois cinq ans), un nouveau Chef d'Etat devrait être désigné en 2018 ;
- Dès février 2008, Raul Castro a procédé à la libération de 240 prisonniers politiques ainsi qu'à la signature du Pacte International sur les droits économiques, sociaux et culturels et du Pacte International sur les droits politiques et civiques. Cette ouverture s'est notamment poursuivie avec l'autorisation des transactions immobilières entre particuliers en 2011, de même qu'avec l'entrée en vigueur, en janvier 2013, de la loi migratoire permettant aux Cubains de voyager avec un simple passeport, alors qu'ils avaient besoin jusque-là d'un permis de sortie, la « Tarjeta Blanca », délivrée par les autorités. De plus, le gouvernement cubain a autorisé, en décembre 2013, l'importation de véhicules après une interdiction qui aura duré un demi-siècle ;
- Si la portée et les objectifs de telles mesures ont été l'objet de nombreuses critiques, notamment de la part des opposants au régime, il ne fait aucun doute que le gouvernement cubain a voulu envoyer un signal à la communauté internationale. Au-delà du fait que ces différentes réformes constituent un moyen pour le gouvernement de faire face aux difficultés économiques et sociales du pays, il s'agit aussi pour le Président Castro de manifester sa volonté d'engager des réformes démocratiques auprès de la communauté internationale ;
- Le socialisme d'Etat cubain, très centralisé et bureaucratique, tente d'évoluer vers une économie mixte, ouverte à l'initiative privée, dans l'espoir que le secteur privé, embryonnaire, puisse pallier les déficiences de l'« économie planifiée » ;
- La législation sur les coopératives et la création de petites entreprises a été assouplie. Le nombre d'individus qui travaillent à leur propre compte frôlait, à la fin 2012, les 400 000 (26% d'entre eux à La Havane). La plupart ont sans doute légalisé une activité antérieure, puisque 69% d'entre eux n'avaient pas d'emploi auparavant et 16% étaient des retraités. Ils se concentrent dans trois secteurs : alimentation, hébergement et transport, souvent liés au tourisme ;
- Sur 1,1 million d'employés du privé, 610 000 sont des agriculteurs. Depuis près de trois ans, 1,5 million d'hectares de terres ont été remis en usufruit à des paysans. Ces néo-agriculteurs sont autorisés à vendre des produits frais le long des routes comme dans les marchés urbains, et encouragés à passer des contrats d'approvisionnement avec les complexes touristiques. ;

- Pour la première fois depuis 1959, La Havane a reconnu la nécessité d'investissements étrangers afin de [reconstruire](#) l'industrie notamment sucrière. En 2012, la nouvelle entreprise d'Etat Azcuba a signé un accord avec le groupe brésilien « Odebrecht » pour la gestion et la modernisation d'une usine sucrière de la province de Cienfuegos ;
- 1,8 million de Cubano-Américains (établis surtout en Floride) effectuent des envois de fonds (remesas) à leurs proches dans l'île, estimés à 2 milliards de dollars. Ces versements constituent une des principales entrées de [devises](#) du pays ;
- Des prêts consentis par la Chine, le Brésil et le Venezuela ont permis une reprise de l'économie en 2010, avec un taux de croissance du PIB en augmentation : 1,4 % en 2009, un peu moins de 3 % pour 2013. Les principaux investisseurs étrangers (Espagne, Canada, Venezuela, Italie, France, Brésil), opèrent à Cuba conjointement avec des entreprises d'Etat ;
- **Sur le plan régional et international :**
 - Le Président Raúl Castro a souhaité, tout d'abord, renforcer la position de son pays dans les Amériques en oeuvrant à redorer l'image démocratique de l'île, et en s'engageant de manière plus active dans les grands enjeux de la région. Les avancées en matière de respect des droits de l'Homme à Cuba, l'implication cubaine dans la résolution du conflit colombien et dans la consolidation de l'intégration régionale à travers la Communauté des Etats latino-américains et caribéens (CELAC) illustrent la nouvelle dynamique de la politique étrangère cubaine ;
 - Le 3 juin 2009, **l'Organisation des Etats Américains (OEA)**, réunie au Honduras, a approuvé le principe de la réintégration de l'île au sein de cette Organisation, depuis son exclusion en 1962. Le gouvernement cubain a pourtant refusé de rejoindre l'OEA, privilégiant **la Communauté des Etats latino-américains et des Caraïbes (CELAC)**, Organisation créée en 2010, à l'initiative de l'ex-Président vénézuélien, Hugo Chavez, comme alternative à l'Organisation des Etats Américains, sans la présence en son sein des Etats-Unis et du Canada;
 - Cuba a ainsi retrouvé sa place dans son entourage régional et continental en accueillant à La Havane le Sommet de la CELAC (Communauté des Etats d'Amérique Latine et des Caraïbes) les 24 et 25 janvier 2013 en présence des Secrétaires Généraux de l'ONU, Ban Ki-moon et de l'Organisation des Etats Américains, Jose Miguel Insulza. Cuba a réussi à réunir à La Havane 31 des 33 Présidents latino-américains. Seuls manquaient à l'appel le Président salvadorien, Mauricio Funes, pour cause d'élections générales et le Président panaméen, Ricardo Martinelli, (fâché après l'interception dans son pays d'un bateau où étaient dissimulées des armes venant de Cuba et à destination de la Corée du Nord). Le Sommet de la CELAC, a montré que Cuba peut développer de nouveaux partenariats en attendant la levée hypothétique de l'embargo américain ;
 - **Les Etats-Unis** maintiennent toujours l'embargo commercial sur Cuba mis en place en 1962. Ces mesures n'ont toutefois pas empêché les Etats-Unis, s'appuyant sur un protocole commercial adopté en 2000, d'être aujourd'hui l'un des principaux partenaires commerciaux du régime castriste, auquel il fournit notamment des produits agroalimentaires. En 2013, puis au début 2014, les Etats-Unis ont partiellement libéralisé les voyages des Américains et les transferts d'argent vers Cuba, établissant ainsi un cadre juridique entre les deux pays en matière de flux migratoires et de services postaux. 100.000 Américains visitent Cuba chaque année (hors voyages familiaux). Si la poignée de main entre Barack Obama et Raul Castro lors des funérailles de Nelson Mandela n'était que symbolique, la déclaration du Président américain expliquant vouloir « mettre à jour » la relation entre La Havane et Washington va bien plus loin, même si le Président Barack Obama n'a pas la majorité au Congrès pour lever l'embargo;
 - Le Président de la Chambre de Commerce américaine, M. Thomas Donohue, a déclaré, le 29 mai 2014, à l'issue d'une visite de trois jours à Cuba à la tête d'une forte délégation de chefs d'entreprises américains, la plus importante visite d'un responsable américain à Cuba, ces dernières années, que « le moment est venu maintenant d'ouvrir un nouveau chapitre de la relation entre les Etats-Unis et Cuba » en estimant « qu'il est temps d'éliminer les barrières politiques établies de longue date et de gommer les différences ».

Il a ajouté que le Président américain Barack Obama, « pourrait prendre de nouvelles mesures d'assouplissement et ouvrir de nouvelles voies pour l'importation et l'exportation des biens et des services ». Sa visite à Cuba a été précédée de quelques jours par la publication d'une lettre ouverte signée d'une quarantaine de personnalités américaines du monde des affaires et de la politique appelant le Président Obama à assouplir l'embargo contre Cuba ;

- **Le Brésil** est devenu le second partenaire latino-américain de Cuba (après le Venezuela), sachant que la finalisation de la première phase du port de Mariel (infrastructure conjointe cubano-brésilienne initiée en 2011 à 45 km de La Havane), inaugurée, le 27 janvier 2014, en compagnie de la Présidente brésilienne, Dilma Rousseff, constitue actuellement l'un des projets phare du processus d'ouverture économique du gouvernement cubain. Il devrait à terme accueillir plus d'un million de containers par an. Pariant sur l'élargissement en cours du Canal de Panama qui permettra le passage de porte-containers géants, ce projet représente un investissement de plus un milliard de dollars. Le parlement cubain a voté une loi permettant la création d'une zone franche dans la zone portuaire de Mariel afin d'attirer les investisseurs étrangers. Idéalement situé géographiquement et couvrant 465 km², ces installations ont l'ambition de redonner le rôle de centre commercial névralgique des Caraïbes que Cuba occupait pendant la période coloniale. La compagnie brésilienne Oderbrecht a exprimé son intérêt pour la construction d'un nouvel aéroport à Cuba et a également signé un contrat pour la modernisation de la centrale de production sucrière 5 de septembre de Cienfuegos ;
- Le **Mexique** a, de son côté, annoncé l'annulation de 70% de la dette de Cuba vis-à-vis de Mexico qui était en attente depuis plus de dix ans. Le Mexique s'intéresse particulièrement aux possibilités d'extraction pétrolière de l'île castriste ;
- La Havane a reconnu l'élection du nouveau Président du **Honduras**, Juan Hernando Hernandez, malgré un scrutin contestable. La création de l'Alliance du Pacifique, vilipendée par le Président vénézuélien, M. Nicolas Maduro pour son inspiration néolibérale, qui regroupe le Chili, le Pérou, la Colombie et le Mexique n'a suscité aucun commentaire négatif de Raul Castro ;
- A l'occasion de chaque Assemblée Générale des Nations Unies, l'ensemble des pays de l'**Union Européenne**, vote depuis 1991, en faveur du projet de résolution cubain condamnant l'embargo américain (en 2013, ce projet a recueilli l'unanimité des votes moins deux voix : celles des Etats-Unis et d'Israël). Les relations entre l'Union Européenne et Cuba se définissaient jusqu'ici en référence à la « Position commune » adoptée en 1996, et évaluée chaque année. Le 23 juin 2008, l'Union Européenne a décidé d'ouvrir un dialogue politique avec Cuba, sans préalable, portant sur tous les sujets d'intérêt commun, notamment les droits de l'Homme. Mme Ashton a obtenu du Conseil des Affaires Etrangères du 19 novembre 2012 le mandat d'étudier les modalités d'un accord entre l'UE et Cuba, qui pourrait conduire à l'abandon de la Position commune. Les Etats membres ont adopté un mandat de négociation, en février 2014, et les discussions ont pu commencer en avril de la même année ;
- Le second mandat de négociations entre Cuba et l'Union Européenne a débuté en août 2014, pour aborder les questions relatives au dialogue politique ainsi qu'à la coopération entre les deux parties ;
- S'agissant de l'aide au développement accordée à Cuba par l'UE dans le cadre de la coopération, pour la période 2011-2013, le Programme indicatif national élaboré par la Commission dégage 20 M€ d'aide dans les secteurs de la sécurité alimentaire (10 M€), de l'environnement et l'adaptation au changement climatique (7 M€) et du renforcement institutionnel (3 M€) ;
- L'Union Européenne est désormais le premier partenaire commercial de La Havane (22 % des échanges commerciaux cubains, 1er rang pour les importations cubaines, 2e rang pour les exportations), l'Espagne occupant en son sein une place prépondérante ;
- **S'agissant des relations avec le continent africain**, Cuba est le premier pays latino-américain et caribéen le plus représenté en Afrique, où il dispose d'une trentaine d'Ambassades avec résidence. En plus de la « relation historique » que Cuba a toujours maintenu avec le continent, depuis l'engagement, pendant près de 25 ans, de Fidel Castro et de plus 500.000 soldats cubains

dans les guerres de libération africaines, La Havane apporte son soutien constant, à travers des programmes sociaux de développement humain, en matière d'éducation, de formation et de santé à plusieurs Etats africains, notamment à ceux considérés comme « des pays clés », tels l'Algérie, l'Angola, l'Afrique du Sud et le Nigeria. En outre, Cuba a annoncé, le 12 septembre 2014, l'envoi de 165 médecins en Afrique Occidentale pour aider dans la lutte contre le virus Ebola ;

- **S'agissant des relations avec le monde arabe**, Cuba n'a cessé, ces dernières années, d'y accorder un intérêt particulier, notamment dans l'objectif de renforcer le partenariat tant politique qu'économique et commercial, avec la région. Actuellement, 10 pays arabes disposent d'Ambassades avec résidence à Cuba, dont l'Algérie, l'Egypte, le Liban, la Palestine, le Qatar, la Syrie, le Yémen, le Koweït, et l'Arabie Saoudite, entre autres. En outre, Cuba, qui reconnaît la Palestine, apporte son soutien actif en faveur de la cause palestinienne et ne cesse de dénoncer les agressions israéliennes ;
- **S'agissant des relations avec les pays asiatiques**, Cuba a multiplié les actions de coopération politique et économique avec notamment la Chine, le Vietnam et la Russie, partenaires commerciaux privilégiés de l'île caribéenne. Le Président Raúl Castro a d'ailleurs effectué une tournée, en juillet 2012, successivement à Pékin, à Hanoï et à Moscou.

4/ Appréciations finales :

Aussi, à la lumière de ce qui précède, il semble qu'au vu des nouvelles évolutions que connaît ce pays, à la fois au niveau interne et international, deux options pourraient être envisagées :

- *Soit préserver le statut quo dans les relations avec Cuba et poursuivre le rapprochement bilatéral par une prise de contacts périodiques dans un cadre multilatéral, sachant qu'un dialogue est maintenu au niveau des Représentations Permanentes de nos deux pays auprès des Nations Unies ;*
- *Soit répondre à l'appel lancé par les autorités cubaines et évaluer la possibilité, dans un premier temps, de procéder au rétablissement des relations diplomatiques entre nos deux pays. Toutefois, si ce geste politique venait à être pris par le Maroc, il conviendrait de réfléchir à la démarche pouvant être envisagée pour capitaliser une telle décision. Le Maroc pourrait ainsi, en contrepartie, inviter les autorités cubaines à adopter une position moins tranchée à l'égard de notre Cause Nationale, l'objectif étant de ramener progressivement ce pays à une certaine neutralité sur la question du Sahara. Il est clair que, compte tenu de la position historique de La Havane sur ce dossier, il s'agira là d'une démarche qui sera de longue haleine, mais méritant, toutefois, d'être amorcée avec un Etat particulièrement apprécié dans son entourage régional. Cette approche est identique à celle qui a été adoptée avec le Panama, qui, après avoir reconnu la pseudo « rasd » de manière ininterrompue, pendant 34 ans, a finalement retiré cette reconnaissance à la suite de très longues démarches, le 20 novembre 2013.*

Les instructions de Monsieur le Ministre sont sollicitées à ce sujet.

Très Haute Considération.